



2
Jours

Les contrats de travail d'exception et rémunérations afférentes

dans RESSOURCES HUMAINES - RECRUTEMENT / Réf : JCF-DTRH-212

Objectifs de la formation

- Identifier les différents types de contrats de travail d'exceptions et les modalités d'emploi
- Examiner les particularités en termes de rémunération et de cotisations de ces contrats de travail ou stage de formation

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner la conclusion du contrat de travail

- Définir le contrat de travail
- Les différents types de contrat de travail
- Avantages et inconvénients des contrats
- Les risques de la requalification

Jour 1 - Après-midi

2. Examiner la rédaction des contrats

- Les clauses obligatoires
- Les clauses de souplesse
- Les clauses sensibles
- La période d'essai
- Avenant au contrat de travail



Jour 2 - Matin

3. Examiner le public et le cadre réglementaire d'utilisation des contrats dérogatoires et les modalités particulières de rémunération

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation formation
- Contrats aidés

Jour 2 - Après-midi

4. Définir la réglementation en matière de calcul de gratification et de cotisations de stage de formation

Pré-requis

Maîtrise des bases de la gestion du personnel

Public cible

Chef d'entreprise, responsable des ressources humaines, collaborateur des services RH, juriste de cabinet comptable et de centre de gestion

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

Modalités d'évaluation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



